



Fraternité

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Impôt sur les revenus de 2020 Avis d'impôt établi en 2021

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP PARIS 12E 27 B RUE DES MEUNIERS 75602 PARIS CEDEX 12

Vos références

Numéro fiscal (C): 30 37 393 860 151

**Référence de l'avis**: 21 75 0610697 03 **Adresse d'imposition au 01/01/2021**:

51 RUE BARON LE ROY

75012 PARIS

Numéro FIP: 755 03 78 7333349789 3 A
Numéro de rôle: 026
Date d'établissement: 23/09/2021
Date de mise en recouvrement: 30/09/2021

Identifiant service : A 75021

ACKAH ENYIMAH KOUACH JUSTIN

MARIE

55 RUE BARON LE ROY

75012 PARIS

## Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

SIP PARIS 12E SAID QUINZE-VINGTS 27 BIS RUE DES MEUNIERS 75602 PARIS CEDEX 12 Somme qu'il vous reste à payer

2 260,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 novembre 2021 : 1 130,00 € 28 décembre 2021 : 1 130,00 €

Compte qui sera débité: FR52 2004 1010 052X XXXX XXX2 689

Identifiant de la banque : PSSTFRPPLIL

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050023J37C9C860119PAS1A21

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/11/2021.

Revenu fiscal de référence :

30 811

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

N°fiscal: 30 37 393 860 151 Feuillet n°: 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : ACKAH-ENYIMAH



 situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
С				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	DE PARTS
				1,00

Détail des revenus Déclar. 1	otal
Salaires	
Déduction 10% ou frais réels       - 3424         Salaires, pensions, rentes nets       30811	0811
Salaires, perisions, reflices fiels	7011
Revenu brut global	0811
Revenu imposable	0811
Impôt sur les revenus soumis au barème 14	3249
IMPOT NET	<del></del>
Total de l'impôt sur le revenu net	3249
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :	
IMPOT SUR LE REVENU	
Impôt sur le revenu 2020 dû 53:	3249
Retenue à la source prélevée en 2020 par vos verseurs de revenus :	989
Solde d'impôt sur les revenus 2020 :	2260
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER	2260
TOTAL BE VOTAL IIIII GOTTON NETTE REGITANT ATTACK	-200
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence 25	0811
PLAFOND EPARGNE RETRAITE	
Le plafond disponible pour la déduction des	
cotisations versées en 2021, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :	
Déclar. 1	
Plafond total de 2019	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019 + 0	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020 + 4052	
Plafond calculé sur les revenus de 2020 + 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2021 = 8166	

## Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis  PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021  Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable	
Taux pour le foyer 9,509	%